

Les cinq missions

Mission de prévention/dépistage

- Les professionnels du CAMSP participent à la sensibilisation et à la formation sur les étapes et les troubles du développement du jeune enfant. Ce travail en complémentarité avec les services de maternité, de néonatalogie, les pédiatres, le réseau Méditerranée - Naitre et devenir, la PMI favorise ainsi le repérage et l'orientation précoce.

Mission de diagnostic

- Le médecin pédiatre ou le pédopsychiatre, en lien avec les parents et l'équipe pluridisciplinaire, prescrit les bilans nécessaires à la réalisation du diagnostic. Il peut faire appel à d'autres services médicaux spécifiques (services génétiques, ORL, centres de ressources...) pour des investigations complémentaires.

Mission de prise en charge précoce

- Suite à l'évaluation et au diagnostic, un projet de soins et d'accompagnement est proposé à l'enfant et sa famille. Cet accompagnement peut être réalisé au sein du CAMSP et de ses antennes ou « hors les murs » (domicile, lieu de garde, établissement scolaire...).

Mission d'accompagnement des familles

- Le CAMSP conseille et soutient la famille en l'associant à la mise en œuvre du projet de soins et d'accompagnement de l'enfant.
- Une guidance parentale peut être proposée et, si nécessaire, un soutien à la fratrie.

Mission d'orientation

- En fonction des besoins de l'enfant et en accord avec les parents, le CAMSP est en mesure de proposer des orientations vers d'autres structures (établissements spécialisés, services hospitaliers, SESSAD, CMP, CMPP, professionnels libéraux...).

COORDONNEES

Téléphone : 04 89 36 90 08

Mail : col.grp-camsp-brignoles.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr

Le CAMSP est ouvert 210 jours par an. Il est fermé pendant les vacances : cinq semaines l'été, une semaine à la Toussaint, une semaine à Noël, une semaine en hiver et une semaine au printemps.

En cas de besoin pendant la fermeture du CAMSP, veuillez contacter le **04 94 13 55 00**

Renseignements et rendez-vous auprès du secrétariat de Brignoles au **04 89 36 90 08**

Horaires d'ouverture du CAMSP

	Matin	Après-midi
Lundi	08h30 à 12h00	13h00 à 17h00
Mardi	08h00 à 12h00	13h00 à 17h00
Mercredi	08h30 à 12h00	13h00 à 17h00
Jeudi	08h30 à 12h00	13h00 à 17h00
Vendredi	08h30 à 12h00	13h00 à 17h00



CAMSP* BRIGNOLES

**UGECAM PACA-Corse
CAMSP BRIGNOLES**
12 bis Boulevard Saint Louis
83170 BRIGNOLES

ANTENNE DE ST MAXIMIN
Pôle Petite Enfance Jean Doriac
Boulevard Saint Jean
Chemin Saint Simon
83470 SAINT-MAXIMIN

LUC EN PROVENCE
Pôle Petite Enfance – Château de Pioule
Avenue des Thermes (ex Avenue Paradis)
83340 LE LUC EN PROVENCE

*Centre d'Action Médico-Sociale Précoce



www.ugecam-pacac.fr

La population accueillie

Au sein de l'UGECAM PACA-Corse, le dispositif CAMSP accueille les bébés et enfants âgés de 0 à 6 ans et leur famille en situation de handicap ou présentant un risque de développer un handicap.

Le CAMSP de Brignoles est agréé pour 40 places.

Les interventions des professionnels se réalisent dans les murs du site de Brignoles et de l'antenne de St Maximin mais aussi « hors les murs ».

L'admission

Suite à une orientation par des professionnels de 1^{ère} ligne (médecin généraliste, pédiatre, enseignants, lieux de socialisation, crèches, PMI, professionnels libéraux), mais aussi par sollicitation directe des parents, le médecin du CAMSP reçoit l'enfant et la famille (ou famille d'accueil). Le médecin réalise alors un examen clinique approfondi de l'enfant au travers d'une ou de plusieurs consultations.

Le médecin pourra s'appuyer sur des bilans diagnostics et observations en situation, réalisés par les professionnels du CAMSP, pour évaluer les besoins de l'enfant et proposer une prise en charge pluridisciplinaire. Cette dernière consiste en des soins ambulatoires et un accompagnement global de l'enfant et de sa famille.

Le CAMSP sera également en mesure d'accompagner les parents dans leurs démarches administratives et sociales liées à la prise en charge de l'enfant.

L'accompagnement global

L'équipe est constituée de différents professionnels qui œuvrent, en concertation avec la famille, autour du projet personnalisé d'accompagnement (PPA) de l'enfant. Les prises en charge se font en individuel et/ou en groupe.

Dans le cadre de ses missions, le CAMSP est amené à intervenir « hors les murs ». Ainsi, les professionnels peuvent assurer leur prestation dans les lieux et terrains d'activités que fréquente l'enfant (crèche, halte-garderie, école...).

- Première consultation avec le médecin sur rendez-vous,
- Phase d'évaluation globale : Bilans auprès des différents professionnels de l'équipe pluridisciplinaire et éventuellement d'un partenaire extérieur spécialisé,
- Élaboration d'un projet personnalisé avec l'enfant et sa famille en fonction de leurs attentes et des besoins repérés lors de la phase d'évaluation. Le projet personnalisé fixe les modalités de l'accompagnement (type de prise en charge, nombre de séances, rythme des séances.....),
- Mise en place des prises en charge ambulatoires par les différents professionnels en fonction du projet personnalisé,
- Évaluations régulières de la situation de l'enfant et de son évolution,
- Guidance parentale,
- Travail en lien avec les partenaires,
- Accompagnement des parents en vue de l'orientation de l'enfant

Les outils et méthodes

Les professionnels du CAMSP utilisent des bilans et des méthodes de prise en charge propres à leur domaine d'expertise.

Une des particularités du CAMSP est de repérer et de prendre en charge les troubles du spectre autistique (TSA) afin de répondre aux recommandations du plan national autisme.

Les professionnels, formés par le CRA (Centre Référence Autisme) ou organismes agréés, réalisent des bilans diagnostics tels que, ADOS 2, ADI-R, WIPPSY 4, NEPSY, PEP3, BRUNET

LEZINE REVISE, PROFIL SENSORIEL, VINELAND 2, CARS-T et des prises en charge selon les méthodes ABA, TEACCH, PECS selon les recommandations de la haute autorité de santé (HAS).

Les professionnels

- | | |
|--------------------------------|---|
| • Directeur d'établissement | Michel BOLLA |
| • Directrice de soins | Sandrine BOFFA |
| • Chef de service | Vincent DUFFAIT |
| • Pédiatre | Docteur KHOURY |
| • Pédiatre | Docteur OSIAC |
| • Psychologue | Samuel TORRES
Manon DALLARI |
| • Neuropsychologue | Marilou PEDUZZI |
| • Psychomotriciennes | Cécile SERENI
Marie SCHENCK
Agathe BERNE
Elodie BLANCHARD
Adeline AYME
Mélanie GUIBERGIA
Dori SECCIA
Katia BOSSY
En convention
Marleen RODRIGUES
Jade GROSJARTOUX |
| • Kinésithérapeute | |
| • Ergothérapeute | |
| • Educatrice Spécialisée | |
| • Educatrice de Jeunes Enfants | |
| • Assistante Sociale | |
| • Orthophonistes | |
| • Secrétaires | |

Les partenaires (non exhaustif)

- L'inter-secteur de pédopsychiatrie
- Les centres hospitaliers et en particulier les services de Pédiatrie et de Néonatalogie
- Communauté d'agglomération Provence Verte
- Communauté de communes Provence Verdon
- Mairie du Luc en Provence
- Pôle enfance Saint-Maximin et Le Luc en Provence
- Protection Maternelle et Infantile
- Centre Ressource Autisme
- Education Nationale
- Secteurs associatifs
- CMP, CMPP, IME, SEES, SESSAD, Hôpitaux de jour
- Professionnels libéraux

